

*"La pierre la plus solide  
d'un édifice est la plus  
basse de la fondation".*

Numéro 120- Sept. 2011

# L'inFO44



## **CHORUS : une privatisation de la saisie dans les services facturiers ?**

Informé par des sections départementales de l'intervention, dès lundi 26 septembre, de salariés de la société CAP GEMINI qui auront à assurer la saisie des factures au sein du Service Facturier, le Syndicat est immédiatement intervenu auprès du Directeur Général pour obtenir des éclaircissements. (voir ci-dessous le courrier adressé au Directeur Général).



Outre que la Direction Générale s'est bien gardée d'informer le Syndicat National, cette procédure ne peut qu'inquiéter alors que le basculement du 1<sup>er</sup> janvier 2012 approche et que les dysfonctionnements perdurent.

**Pour le Syndicat FO DGFIP, c'est la politique  
de l'emploi à la DGFIP qui est en cause !**

À travers CHORUS, la crédibilité des services est mise en jeu alors qu'il est flagrant que l'organisation globale de la Dépense (État comme Secteur Public Local et Hospitalier) est exsangue faute des emplois nécessaires pour assurer correctement la mission.

On comprend ainsi mieux le recours à des intervenants privés.....



### **Lettre adressée au Directeur Général.**

Monsieur Philippe PARINI  
Directeur Général des Finances Publiques

Monsieur le Directeur Général

J'ai déjà eu l'occasion de vous faire part des inquiétudes du Syndicat National suscitées par le déploiement de CHORUS – V6 les 21 février et 17 mai 2011.

Cela tient aux difficultés rencontrées par nos services pour assurer le circuit de la Dépense qui ne mette pas en danger la situation financière des fournisseurs et des prestataires de l'Etat, mais également des personnels et, malheureusement, des retards de paiement sont toujours constatés tant sur le

paiement des factures et marchés publics que sur le remboursement des frais avancés par les agents de l'Etat dans l'exercice de leurs missions.



Ceci résulte aussi des jugements sans concession qui sont portés sur ce logiciel par le monde politique et des échos négatifs qui sont régulièrement repris dans la presse.

A cela s'ajoute le fait que le juge financier, à qui la production rapide de résultats de la comptabilité de l'Etat

fiabilisés a été promise, peut à tout moment considérer que la Direction générale des Finances Publiques n'a pas tenu ses engagements.

Pour le syndicat, la manière dont la Direction Générale entend améliorer le processus de la Dépense, compte tenu de l'évolution de la charge prévisible des services facturiers d'ici la fin de l'année, soit se faire en toute clarté avec les représentants du personnel.

Or, j'apprends qu'un nouveau plan d'assistance a été mis en oeuvre avec notamment un déploiement d'assistants dotés d'un profil Gestionnaire des Demandes de paiement (GDP) relevant la société CAP GEMINI, en particulier sur le SGFACT de Marseille\*.

Vous comprenez l'émotion que suscite cette méthode dès lors où les personnel n'ont eu connaissance que ce jour (22 septembre 2011) de ces modalités qui sont ressenties comme une privatisation partielle de l'activité Dépense.

Je vous remercie de me faire connaître quelles sont les modalités exactes de cette intervention au sein de nos services, le nombre de salariés concernés, leur statut et la durée de leur mission.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur Général l'expression de mes meilleurs sentiments

Jean-Yves BRUN  
Secrétaire Général FO DGFIP

\* confirmé à Nantes



**Le 20 octobre prochain, accordez  
votre soutien à nos actions  
en votant pour F.O.-DGFIP**

**FO, 1er syndicat confédéré dans la Fonction Publique d'Etat  
et dans l'ensemble des 3 fonctions publiques (élections 2007).**

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

**Permanences**

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

**FO DGFIP**  
la force syndicale